

Accord de stabilisation et d'association UE /Bosnie-et-Herzégovine

2008/0073(NLE) - 07/10/2008

En adoptant à l'unanimité le rapport de Mme Doris **PACK** (PPE-DE, DE), la commission des affaires étrangères appelle le Parlement européen à donner son avis conforme sur la conclusion de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la Bosnie et Herzégovine, d'autre part.